



SPIP du Finistère
CSA du 20 octobre 2026
Brest

DECLARATION LIMINAIRE

Pour débiter ce CSA nous souhaitons faire remonter à notre direction, et par ricochet à la direction interrégionale, plusieurs difficultés saillantes présentes au SPIP 29.

Tout d'abord un contexte particulièrement tendu en terme de surpopulation carcérale comme partout en France. La maison d'arrêt de Brest est exangue, nous avons le sentiment que la direction de cet établissement ne maîtrise plus rien. Ainsi nos collègues sont mis en danger sur les coursives lors de leurs entretiens sans présence de surveillants, et le QSL est laissé dans un état de délabrement déplorable : plus de sèche linge depuis des mois, la salle d'activité s'est donc transformée en buanderie, oiseaux qui entrent par des fenêtres qui ne ferment plus et qui présagent d'un hiver glacial mais également très couteux en terme d'énergie, désengagement des copils dédiés à ce QSL. Ce n'est plus possible, nous demandons à la DISP des consignes claires pour assurer un fonctionnement minimal de ce QSL.

Face à cela, une réponse toute faite : bientôt nous aurons un nouveau QSL, tout sera réglé!

Ce n'est pas du tout ce qui se passera : nous le savons depuis de nombreuses années, **développer les aménagements de peine ne réduit pas la surpopulation carcérale**, c'est un leurre. Cela augmente au contraire le filet pénal qui vient engorger les milieux ouverts, à l'exemple du SPIP de Quimper qui suffoque depuis plusieurs mois avec au moins 100 personnes suivies par CPIP! Nous sollicitons, en plus du recrutement de titulaires ou à défaut de contactuels, un travail visant la mise en place d'un mode dégradé.

Par ailleurs, que dire d'un projet de 100 places mené tambour batant sans discussion possible avec la DGAP, qui **abandonne les places réservées aux femmes**, qui ne prévoit qu'un poste de CPIP pour "mettre du contenu" dans ces futurs aménagements de peine et aucun poste de personnel administratif, qui ne porte aucune ambition autre que "oh mais vous leur ferez faire du TIG pour les occuper", qui n'anticipe pas les orientations des magistrats sur les horaires de

sortie et l'impact sur l'équipe de surveillance . L'équipe du SPIP a travaillé sur l'ébauche d'un projet de service ambitieux et nous demandons la possibilité de le mener à terme!

Enfin, notre service a été touché récemment par des évènements difficiles pour certains agents, agression ou décès dans leur effectif, nous sollicitons **un retex pour clarifier les process** et ne pas conduire les agents à un malaise professionnel. Information des autres personnels, soutien des victimes, signalement aux autorités compétentes, un travail de clarification doit être mené pour que tout le monde sache comment réagir dans ces circonstances si elles devaient se répéter. **Le recrutement d'un psychologue du SPIP**, même s'il n'a pas vocation à intervenir directement auprès des agents, permettrait de pérenniser des *GAP* indispensables dans nos pratiques professionnelles. Nous demandons à la DISP d'ouvrir enfin le poste lors de la prochaine mobilité!

Enfin nous sollicitons la mise en place d'un planning annuel des CSA pour éviter les convocations tardives et l'absence de disponibilité des représentants des personnesl.

Les représentants SNEPAP FSU